Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PECHE

Direction générale de l'alimentation
Service de l'alimentation
Sous-direction de la Sécurité Sanitaire des Aliments
Bureau des établissements d'abattage et de découpe

Dossier suivi par : Vincent HERAU
Tél. : 01 49 55 84-01
Fax :01-49-55-56-80

Adresse : 251, rue de Vaugirard
75732 PARIS CEDEX 15

MOD10.21 A version du 03/09/08

NOTE DE SERVICE

DGAL/SDSSA/N2009-8044

Date: 02 février 2009

Date de mise en application : Immédiate
Modifie : Note de service DGAL/SA/SDSSA/N2008-8213 du 12 août 2008

Nombre d'annexe : 1
Degré et période de confidentialité : aucune

OBJET : Informations sur la chaîne alimentaire en filière palmipèdes gras

Références : Note de service DGAL/SA/SDSSA/N2008-8213 du 12 août 2008 relative à la mise en application des dispositions relatives à l'information sur la chaîne alimentaire dans les filières avicole et cunicole

Résumé : La présente instruction donne le modèle de document de transmission de l'information sur la chaîne alimentaire pour la filière palmipèdes gras et précise les modalités de circulation de ces informations.

Mots-clés : Information sur la chaîne alimentaire, ICA, filière avicole, palmipèdes gras, document de transmission, responsabilité, exploitant, abattoir, sanitaire, services vétérinaires, FSE.

Destinataires	
Pour exécution : Directeurs départementaux des services vétérinaires Directeurs Régionaux de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Référents nationaux abattoir	Pour information : Préfets, IGVIR ENSV, Écoles Nationales Vétérinaires, UAS, INFOMA

Suite aux discussions qui se sont tenues avec l'interprofession « Foie Gras » (CIFOG : Comité Interprofessionnel FOie Gras) :

1/ l'annexe VII de la note de service DGAL/SA/SDSSA/N2008-8213 du 12 août 2008 susvisée est remplacée par l'annexe de la présente note de service.

2/ il est inséré dans le point IV a (Modalités de circulation de l'ICA de l'éleveur vers l'exploitant d'abattoir), un paragraphe ainsi rédigé :

« Cas particulier n°2 (filière palmipèdes gras) :

Dans la mesure où les informations pertinentes sur la chaîne alimentaire couvrent une période plus longue que la durée habituelle du gavage des oies et canards, des informations relatives à la fin de la période de l'élevage doivent être mises à disposition de l'abatteur. C'est la raison pour laquelle pour chaque lot de palmipèdes gras envoyé au gavage, un document de transmission de l'information sur la chaîne alimentaire, pré-complété des rubriques relatives à l'élevage et signé de l'éleveur, doit être adressé au gaveur. Ce dernier complète le même document avec les informations relatives à la période du gavage et la met à disposition de l'abatteur dans les mêmes conditions et délais que ceux définis précédemment ».

FICHE D'INFORMATION SUR LA CHAINE ALIMENTAIRE PALMIPEDES GRAS ➡ *A remplir par le gaveur*

Nom de l'élevage / Société :Tél : Fax :..... N° d'exploit. (EDE ou sinon, SIRET) :
Nom et prénom de l'ELEVEUR : Adresse :

** Nom de l'élevage / Société :Tél : Fax :..... N° d'exploit. (EDE ou sinon, SIRET) :*
** Nom et prénom du* **GAVEUR** *: Adresse :*

Organisation de production (OP) : Tél : Fax :
Adresse :Technicien en charge du suivi de l'élevage :

Vétérinaire sanitaire - VS (si désigné) : Tél : Fax :

I. Caractéristiques du lot

Espèce : ☐ CANARD ☐ OIE Souche : Sexe : mâles - femelles - non sexés
Numéro du bâtiment d'élevage : Numéro du lot : Couvoir :
Nombre d'animaux mis en place : Date de mise en place : Age à la mise en place :
* Nombre d'animaux mis en gavage : Age à la mise en gavage :
Type de production : ☐ standard ☐ Label Rouge ☐ IGP ☐ CCP ☐ autre : préciser :.....

II. Accidents, pathologies, traitements administrés sous ordonnance

Si résultats examens ou examens en cours, précisez :Nom du laboratoire.....

Évènements pathologiques, accidents **(15 derniers jours Elevage)**	Traitement (nom commercial / déposé)	Date de début d'administration	Date de fin d'administration	Délai d'attente (en jours)	Numéro d'ordonnance
* Évènements pathologiques, accidents **(en gavage)**	Traitement (nom commercial / déposé)	Date de début d'administration	Date de fin d'administration	Délai d'attente (en jours)	Numéro d'ordonnance

III. Programme alimentaire

Firme d'aliment (si différente de l'OP) :

Aliments supplémentés ou médicamenteux distribués **(15 derniers jours ELEVAGE ou en gavage).** Renseigner TOUTES les colonnes.

Aliments médicamenteux	Date de début de distribution	Date de fin de distribution	Délai d'attente (en jours)	Vétérinaire prescripteur (si différent du VS)

IV. Données de production et état sanitaire du lot

Poids vif moyen estimé à l'enlèvement du lot en élevage :

Si analyses salmonelles effectuées :
Date du dernier prélèvement :/...../.....
Laboratoire :
Résultat : ☐ présence ☐ absence
Si présence de salmonelles : Sérotype :

Mortalité (nombre d'animaux)

Mortalité totale du lot en élevage : %
Mortalité cumulée des 15 derniers jours avant mise en gavage : %
* Mortalité en gavage : %

Observations sur l'état du lot et éventuels commentaires sur les mortalités :

V. Enlèvement, abattage, éviscération, découpe

*Nom et Tel. de l'abattoir :
*Nom et Tel de l'atelier de découpe :
* Nom et Tel. de l'éviscérateur :
Enlèvement(s) multiple (s) : ☐ oui ☐ non

	Enlèvement 1 : date prévue / /			Enlèvement 2 : date prévue / /			Enlèvement 3 : date prévue / /		
*Nb d'animaux									

Eleveur	*Gaveur	☐ Abattoir ☐ Eviscérateur ☐ Atelier de découpe
J'atteste sur l'honneur avoir dûment complété ce document et m'engage, en cas d'événement anormal survenant après l'envoi du présent document, à alerter l'OP ou l'abatteur selon les modalités définies	J'atteste sur l'honneur avoir dûment complété ce document et m'engage, en cas d'événement anormal survenant après l'envoi du présent document, à alerter l'OP ou l'abatteur selon les modalités définies	☐ J'atteste avoir pris connaissance des informations figurant sur cette fiche avant d'abattre ce lot ☐ Je prends des mesures particulières sur ce lot et transmets cette fiche aux services vétérinaires pour information ☐ J'ai un doute sur ce lot et transmets cette fiche aux services vétérinaires

Cette fiche doit être transmise par l'éleveur à chaque gaveur, puis par le gaveur avant chaque enlèvement à l'abattoir impérativement 24 heures et dans toute la mesure du possible 48 heures avant l'abattage

avec eux Date et signature :	avec eux Date et signature :	pour expertise Date et signature :

Cette fiche doit être transmise par l'éleveur à chaque gaveur, puis par le gaveur avant chaque enlèvement à l'abattoir impérativement 24 heures et dans toute la mesure du possible 48 heures avant l'abattage